





VG WASH

SHAMPOING CARROSSERIE HP

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (Décret 73138 du 12/02/1973 modifié le 19/12/2013).

- · Autorisé en contact alimentaire
- Formule d'origine végétale
- Environnement
- Sécurité
- Santé
- Elimine le film routier
- Nettoyage extérieur et intérieur des remorques

DOMAINES D'APPLICATION

- VL et PL
- Transport frigorifique
- Engins TP et agricoles
- Portique de lavage
- Centre de lavage hautes pressions

MODE D'EMPLOI

- Préparer une solution de 1% à 5% dans de l'eau
- Vider dans un pulvérisateur ou introduire le tuyau d'aspiration du nettoyeur hautes pressions
- Le dosage doit être déterminé en fonction de l'appareil utilisé et de l'importance des salissures
- Pulvériser de haut en bas
- Laisser agir quelques minutes
- · Ne pas laisser sécher
- Rincer soigneusement de haut en bas pour éliminer toute trace de produit
- Utiliser de l'eau chaude (60°C à 90°C) sous pression (50 à 130 bars)
- Ne pas appliquer sur les carrosseries chaudes, ni sur les peintures abimées
- Ne pas laver au soleil

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

État physique : Liquide fluide
Couleur Limpide ambré

pH: 11,00 +/- 0,05 base faible

Densité: 1,05 g/cm³ +/- 0,02

Hydro solubilité : Soluble

CONDITIONNEMENT

Bidon 20l Code produit : IT1020093
Fût 200l Code produit : IT1020091

STOCKAGE

• Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.

WWW.ITECMA.FR



Cette fiche technique a été établie le 18/02/21 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expériences à ce jour. L'attention des utilisateurs attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.